

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **95 (1959)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

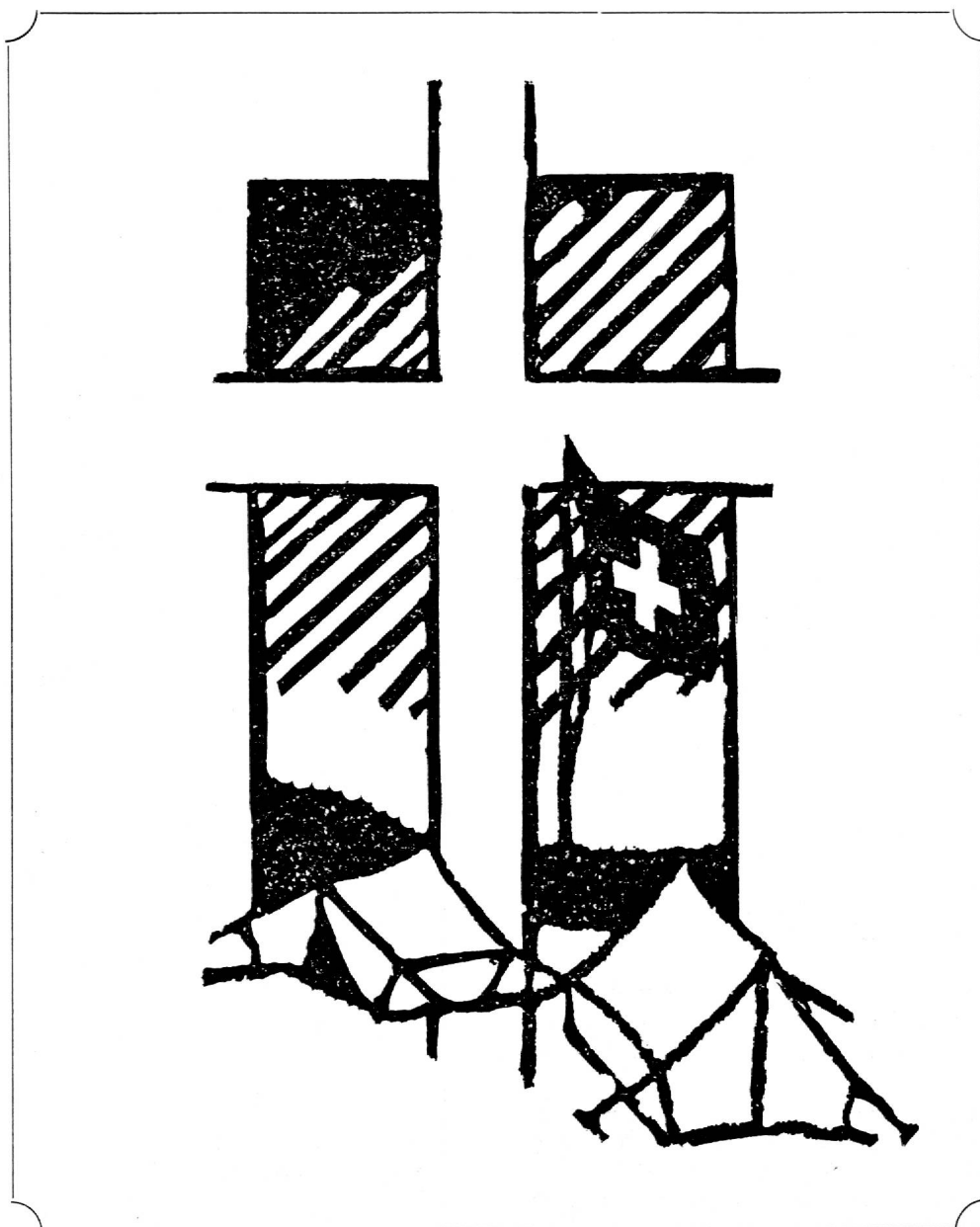
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

396



Partie corporative

VAUD

Permanence SPV

Comme l'année dernière, le président de la SPV Robert Pasche se tient à disposition des membres **le premier samedi de chaque mois**, au restaurant du Grand-Chêne (anciennement restaurant Bock), de 16 à 17 heures.

Insertions dans le Bulletin corporatif

Je rappelle que tout article, information, annonce de cours, etc., à paraître dans le Bulletin corporatif SPV, partie vaudoise, doit être adressé à Pierre Bado, Essertines-sur-Yverdon, **pour le samedi précédant la date de parution désirée**.

Les correspondants sont priés de n'écrire que sur un côté de leur papier. Merci d'avance. P. B.

Bonjour Jeunesse

A l'heure où paraîtront ces lignes, les maîtres et maîtresses enseignant au degré supérieur auront reçu les exemplaires-réclame du premier numéro de « Bonjour Jeunesse », le dernier-né des journaux pour nos jeunes, lancé par notre collègue de primaire supérieure Ehinger, de Lausanne.

Si ce premier numéro m'a fait excellente impression (le format seul fait déjà « grande personne »), il sera intéressant de noter les réactions de nos grands élèves, leurs remarques et leurs critiques ; car, en définitive, ce sont eux les juges.

De toute façon, nous ne pouvons que soutenir la tentative généreuse de notre collègue, à qui nous souhaitons plein succès pour l'avenir de « Bonjour Jeunesse ». P. B.

Audition scolaire à Lausanne

L'Association suisse du Bébé-Orchestre organise une grande manifestation musicale et chorale, le 14 mars prochain, au Théâtre municipal de Lausanne, à 17 h.

Le bénéfice de l'audition sera versé à la Fédération vaudoise des colonies de vacances, présidée par M. Jaccottet, directeur des écoles, Lausanne.

Le programme, préparé par de nombreux collègues et professeurs de musique, permettra d'entendre un Bébé-Orchestre de 105 petits musiciens, le Chœur du Collège de St-Roch, 220 chanteurs, dirigé par Marc Bosset, et un orchestre de 120 grands élèves, formation semi-symphonique, groupant les élèves ayant terminé leur Bébé-Orchestre.

Le prix des billets est fixé à 2 fr. 50 à toutes les places. Les collègues qui voudraient en retenir peuvent s'adresser jusqu'au 5 mars inclus à Victor Lyon, Chablière, Lausanne, ou en versant le montant au CCP II 5939, Bébé-Orchestre de Lausanne.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique

Cours de ski de printemps à Bretaye : 31 mars-4 avril 1959. Prix du cours : membres : 70 fr., non-membres : 75 fr.

Ce prix comprend la pension et le logement en chambre, leçons de ski par ISS. Rabais pour couche en dortoir et pour enfants. Nombre de places limité.

Prière de s'inscrire jusqu'au 15 mars auprès du directeur du cours : B. Buffat, chemin du Liseron, Pully.

Causerie-débat de René Berger

Organisée par le Cercle lausannois des maîtresses enfantines, cette causerie sera donnée par M. le professeur René Berger, auteur du livre « Découverte de la Peinture », sur le sujet

Comment apprendre à voir à nos enfants

le mardi 3 mars, à 17 heures, au Cercle démocratique (Café Vaudois, 1er étage).

Les collègues que la question intéresse sont cordialement invités.

C'est donc aujourd'hui !

Educatrices des petits, c'est aujourd'hui que nous nous retrouvons à 14 h. 30, au collège de Montriond, pour travailler sous l'experte direction de Mlle Hasler.

Société vaudoise de TM et RS

Nous rappelons les visites de l'usine d'incinération des ordures et de la caserne des pompiers, le mercredi 4 mars. Rendez-vous à l'entrée de l'usine d'incinération à 14 h. 15.

Le comité.

Echallens - Gymnastique

Prochaine leçon : mardi 3 mars, à 17 h. 15, à la Grande Salle du Château.

J.-P. M.



Contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois.

Rabais sur les assurances accidents

GENÈVE

UIG - Section des Messieurs

Assemblée administrative annuelle

Les membres de la section sont convoqués en assemblée administrative annuelle le **jeudi 5 mars 1959**, à 9 h. 30 précises, à la salle des fêtes du Buffet de la Gare de Cornavin (entrée: passage de Montbrillant).

Ordre du jour statutaire (voir convocation individuelle).

L'assemblée administrative annuelle est obligatoire pour les membres actifs. Elle sera suivie d'un repas en commun servi à 12 h. 30 au Buffet de la Gare de Cornavin. Nous entourerons nos collègues qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite: Léon Bouffard, Henri Coeytaux, Paul Compagnon, Ernest Keller, Jean Lagier et Alfred Siza. (Charles Droz, malade, ne pourra malheureusement pas se joindre à nous.) Nous invitons tous nos collègues, membres actifs et honoraires, à se retrouver nombreux pour ce repas amical.

Le comité.

UNION DES INSTITUTRICES GENEVOISES

Rapport financier pour l'exercice 1958

Recettes :

Cotisations	5 605.50
Amendes	144.—
Ristourne assurance-accidents	2 490.80
Dons pour le Congrès et la Saffa	78.40
Versements pr le Centre d'information	215.—
Intérêts caisse d'épargne	111.39
Versements pour le fonds d'entraide	786.90
	9 431.99

Dépenses :

Cotisations SPR et Educateur	3 322.30
Cotisations et abonnements divers :	
Cot. extraord. pour le Congrès	225.—
Cot. aux soc. féminines suisses	226.—
Commission choix de lectures	50.—
Abonnements	33.50
Indemnités bureau et délégations	978.70
Administration :	
Frais d'imprimerie	351.50
Circulaires	526.75
Poste, téléphone	73.—
Frais divers	22.35
Divers :	
Ass. générale (conférence)	105.—
Réceptions (ass. gén., stagiaires, corresp., bâtiments, etc.)	297.65
Subvention groupe choral	50.—
Soirée Escalade	63.—
Versement suffrage féminin	100.—
Assurance responsabilité civile	94.—
Frais pour le Congrès et la Saffa	771.—
Virement versements 57 et 58 pour le Centre d'information	819.—
Versements au Fonds d'entraide à diverses œuvres	1 133.60
	9 242.35
Bénéfice pour balance	189.64
	9 431.99

Avoir en février 1958	6 107.46
Bénéfice exercice 1958	189.64
Avoir en février 1959	6 297.10

Ces comptes ont été vérifiés par Mlle J. Meyer et Mme Mertens qui vous donneront leur rapport à l'assemblée du 5 mars.

Commentaire

Vu qu'il convient de déduire de ce bénéfice la part de ristourne revenant à l'UAEE ;

vu que le déficit qui se dessine ainsi se trouve partiellement compensé par le solde négatif du Fonds d'entraide (que nous comblerons, j'espère), et par 3 cotisations 1958 payées seulement en février 1959 ;

vu que l'année 1958 fut spécialement lourde (Saffa, Congrès),

la trésorière propose :

- a) de maintenir la cotisation à 27 francs pour 1959 ;
- b) d'examiner ci-dessous avec vous la situation du fonds d'entraide ;
- c) d'aller avec confiance vers l'avenir de notre Union !

Annexe : Les prochaines ristournes de l'assurance-accidents collective vous seront bien entendu réparties.

Le tarif de l'amende, 3 francs, ne correspondant plus au cours actuel des prix, sera, après acceptation de l'assemblée, portée à 5 francs.

Merci à toutes les collègues qui, au cours de cette année, ont bien voulu verser une contribution pour le Centre d'information, pour la Saffa ou pour le Congrès.

Merci à toutes les collègues qui veulent bien nous faciliter la tâche en versant leur cotisation avant l'été !

Fonds d'entraide de l'UIG - Dames

Recettes 1956 :	728.70 (+ 171.— à l'ouvroir)
Recettes 1957 :	1 057.15
Recettes 1958 :	786.90

Dépenses :

	1957	1958
Parrainages Pro Infirmis	120.—	130.—
Parr. tuteur général	510.—	420.—
Ouvroir Union des femmes	400.—	300.—
Ass. pour l'Avenir	50.—	50.—
Village Pestalozzi	100.—	100.—
Office privé apprentissages	20.—	20.—
Séjours vacances apprentis	10.—	10.—
Pro Familia	10.—	10.—
Home des enfants sourds	20.—	20.—
Patron. enfants arriérés	10.—	10.—
Croix-Rouge Jeunesse	10.—	10.—
Cartel hyg. soc. et morale	10.—	10.—
Foyer accueil de la Madeleine	15.—	15.—
Journal pour St-Jean-d'Aulph	28.60	28.60
	1 313.60	1 133.60

Ces chiffres prouvent, chères collègues, que votre trésorière, trop confiante, ayant versé les dons habituels à ceux qui comptent sur notre générosité, se trouve maintenant devant un déficit.

Pourquoi ? Parce que les dons que vous faisiez auparavant pour l'ouvroir ne sont pas compensés par ceux que vous faites au FE depuis que ces deux comptes ont été bloqués. Parce que même ces rentrées au FE ont été plus faibles que de coutume. (J'admets que 85 fr. versés par 4 écoles au début de février auraient figuré en plus au total si les comptes n'avaient été bouclés cette année 15 jours plus tôt que les précédentes — dans le seul but de nous permettre de publier ces comptes

avant l'assemblée générale.) Mais les recettes de 58 restent, même ainsi, les plus faibles des trois dernières années.

Faudra-t-il maintenant, chères collègues, diminuer nos dons à ceux qui méritent notre aide ? Ou pensez-vous réparer ce qui n'était peut-être qu'un oubli par des versements plus nombreux en 1959 ? Votre réponse, nous l'attendons au compte I.3114, Union des institutrices ; indiquez au verso : Fonds d'entraide, s.v.p.

Mais merci de tout cœur aux écoles qui nous font régulièrement parvenir des versements : La Roseaie, F. Hodler, Eaux-Vives, Pervenches, Trembley, Bertrand, Neuchâtel, Chêne-Bougeries, Mail, Cromptes... ainsi qu'aux collègues qui, individuellement, ont voulu faire aussi leur part ! *La trésorière : L. Schwindt.*

UIGD - UAEE

Assemblée générale administrative annuelle

jeudi 5 mars 1959, à 15 heures, hôtel des Bergues
Genève (quai des Bergues 33)

Ordre du jour :

15 heures : 1. Ouverture de la séance. Bienvenue. Chœurs interprétés par le Groupe choral des instituteurs. — 2. Procès-verbal de l'assemblée du 6 mars 1958 de l'UIG-Dames. — 3. Procès-verbal de l'assemblée du 6 mars 1958 de l'UAEE. — 4. Rapport de la présidente de l'UAEE. — 5. Rapport de la présidente de l'UIG-Dames. — 6. Rapport de la trésorière de l'UIG-Dames et des vérificatrices des comptes.

Goûter : thé ou rafraîchissements.

7. Rapport de la trésorière de l'UAEE et des vérificatrices des comptes. — 8. Rapport des déléguées de l'UAEE. — 9. Election du comité de l'UAEE. — 10. Election du comité de l'UIG-Dames. — 11. Nomination des vérificatrices des comptes. — 12. Divers.

Selon nos statuts, nous vous rappelons que votre présence à cette assemblée est obligatoire et passible de l'amende. Les personnes qui, pour une raison valable, ne peuvent y assister, sont tenues d'adresser une excuse écrite à la présidente avant l'assemblée.

Pour nous permettre de renseigner l'hôtel des Bergues sur le nombre de participantes au goûter, afin d'éviter des complications de service, veuillez vous inscrire au moyen de la formule de CCP ci-jointe, en versant 2 fr. 50, d'ici au 2 mars. **Gardez le talon pour le présenter au garçon d'hôtel.**

U A E E

Rapport financier de la trésorière de l'Union Amicale des Ecoles Infantines

Exercice 1958-1959

Recettes :

Cotisations	1 915.—
Amendes	20.—
Solde pour balance	121.55
	2 056.55

Dépenses :

Cotisations SPR (82 × Fr. 11.—)	902.—
Subventions	68.—
Impressions circulaires	126.—
Frais de déléguées	195.80
Allocation et frais de la présidente	240.—
Frais de bureau	44.25
Frais communs UIG	219.50
Frais Congrès 1958	261.—
	2 056.55

Ainsi, l'année se termine par un excédent des dépenses de 121 fr. 55, mais il n'y a aucune raison de s'alarmer, la situation financière de l'Amicale est saine ; seules, les dépenses exceptionnelles occasionnées par le Congrès ont déséquilibré notre budget.

Il nous reste :

En caisse	84.97
Au compte de chèques (y compris 10 fr. reçus tardivement pour le Centre d'information)	481.82
A la caisse d'épargne	1 545.30
	Total 2 112.09

Genève, le 19 février 1959.

La trésorière : Renée de Morpurgo-Gascard.

Rapport concernant l'activité de la commission audio-visuelle - 1958-1959

Les membres de la commission des moyens d'enseignement visuels, présidée par M. l'inspecteur Simonet, s'est réunie à diverses reprises à l'école de la rue Ferdinand-Hodler pour visionner des films présentés par M. Brocher. La commission doit décider si ces films peuvent être intéressants pour les élèves et à quels degrés ils correspondent. Cependant, aucun film n'a pu être retenu pour les degrés inférieurs. J'ai demandé, lors de notre dernière séance, si M. Brocher ne pourrait pas obtenir pour nos petites classes des films faciles et d'un rythme suffisamment lent pour être compris par nos petits (vie à la campagne, bêtes domestiques ou sauvages, fleurs, vie des diverses populations d'Esquimaux, Noirs, Indiens, Chinois....

M. Simonet m'a promis d'en référer au département, trouvant ma demande justifiée, et me donnera une réponse lors d'une prochaine séance. Il nous reste à espérer qu'un pas nouveau sera fait dans ce domaine afin d'illustrer nos leçons et entretiens d'une façon encore plus vivante. *A. Devaud.*

Rapport concernant le filleul de l'Amicale

Depuis plusieurs années, l'Amicale verse à l'Union internationale de protection de l'enfance une contribution permettant d'aider un enfant suisse, dont la famille connaît des difficultés matérielles.

Pendant treize ans, notre filleule était une petite Tessinoise. Cette jeune fille a maintenant 18 ans et est en mesure de gagner sa vie. C'est pourquoi l'Union internationale de protection de l'enfance nous a désigné un autre filleul : un petit Genevois, Jean Samuel. C'est un enfant de santé délicate et qui a toujours besoin de soins. Ses parents, qui ont trois autres enfants, ont bien de la peine à nouer les deux bouts et seraient très reconnaissants si nous pouvions continuer à les aider.

Lors de l'assemblée du 5 mars, je passerai auprès de vous pour récolter votre don pour Jean Samuel. Ordinairement, les marraines payaient une cotisation de 6 fr. par année ; mais il va sans dire que tout don, quel qu'en soit le montant, sera le bienvenu.

Commission des moyens auditifs

Notre déléguée, Mlle Liliane Pache, nous communique ce qui suit :

« Il est extrêmement difficile de faire un choix parmi les disques destinés tout particulièrement aux petits enfants : s'il existe actuellement dans le commerce une grande quantité de disques pour enfants, il en est peu vraiment qui, du point de vue artistique ou pé-

dagogique, donnent entière satisfaction. Néanmoins, la commission a retenu cette année quelques enregistrements destinés aux petits. (L'un d'eux est tout à fait adapté à nos petits de 2^e enfantine.) Voilà qui fera sans doute plaisir à beaucoup d'entre nous !

Telle est, résumée en peu de lignes, l'activité que nous avons poursuivie cette année, activité intéressante, qui nous permet de demeurer au courant de la production actuelle en matière d'enregistrements. »

Centre de liaison des associations féminines

Pas de rapport : je n'ai jamais été convoquée, cette année.

SAFFA 1958

J'espère que la plupart d'entre vous ont pu, cet été, s'arrêter quelques heures à Zurich et y apprécier

le grand effort des femmes suisses. Le jour du Jeûne genevois, sous la conduite aimable et expérimentée de Mlle Germaine Duparc, une vingtaine de collègues ont visité le Pavillon « Parents et enfants », et les stands consacrés à l'éducation.

Elles ont passé une journée agréable et très intéressante. Nous remercions ici, en votre nom à toutes, Mlle Duparc pour tout le travail qu'elle a accompli, pendant des mois, pour la SAFFA ; c'est grâce à elle que notre école genevoise a été représentée.

Pour financer notre participation à la SAFFA, le Département de l'instruction publique nous avait alloué 500 fr. ; après le paiement des factures, il nous reste... 3 fr. à lui rendre.

Nous avons pu, avec les cantons de Vaud et de Neuchâtel, offrir la part du canton du Valais, moins favorisé que nous. J. Rodel.

NEUCHÂTEL

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Rapport d'activité pour 1958

Le comité de l'ESP s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 1958.

Outre la liquidation des affaires courantes et le renouvellement des bibliothèques et collections il a eu à nommer un nouveau bibliothécaire, en remplacement de notre regretté André Aubert.

Son choix s'est porté sur notre collègue Marcel Renaud qui avait assuré l'intérim à son entière satisfaction. Depuis une année, M. Renaud assure nos services. Les abonnés de l'ESP ont pu apprécier sa complaisance et son entregent.

Rapport du bibliothécaire

Ouverture : l'ESP a été ouverte au public : 40 fois le mercredi de 14 à 17 h., et 41 fois le jeudi de 16 à 18 h.

Abonnés : Fiches établies à la fin de l'année, 134 ; fiches établies au début de l'année, 116 ; augmentation 18.

Service de prêt :

- 402 passages ont été enregistrés (429)
- 1224 ouvrages sont sortis (1384) dont
- 366 ouvrages ESP, séries A, B, C... (294) et
- 858 volumes de la bibliothèque du CE (1095)
- 56 films fixes ou boîtes de clichés (83).

Catalogue : l'ESP a acquis 58 ouvrages nouveaux (76). La bibliothèque du CE s'est augmentée de 36 volumes (36). 12 volumes ont été reliés (21).

Dons : M. Emile Wuthier a fait don à l'ESP de tableaux, fruit d'un long et patient travail sur la didactique du dessin décoratif. Ces tableaux sont actuellement exposés dans nos locaux.

Nous remercions très sincèrement notre collègue pour ce don.

Plusieurs services de presse nous font parvenir régulièrement un spécimen de leurs éditions. Nous apprécions vivement ce geste.

Compte rendu financier

Recettes :

Solde en caisse 1957	383.47
Subv. de la Commission scolaire Ne . .	200.—
» de l'Etat	1 500.—
» de la SPN - VPOD	200.—
» de la SPN - VPOD sect. Ne	150.—
» du Fonds spécial SPN	200.—
Total des recettes	2 683.47

Dépenses :

Traitement du bibliothécaire et AVS .	1 046.—
Achats et reliures	600.—
Création d'un fonds spécial «Projection»	700.—
Divers	11.50
Total des dépenses	2 357.50

Recettes	2 683.47
Dépenses	2 357.50
Solde en caisse	325.97

Projets d'avenir

Il a été constitué un fonds spécial dit de « Projection ». Ce fonds est destiné à l'achat d'un appareil moderne et à des séries de clichés de qualité.

Nous espérons ainsi répondre à un vœu du corps enseignant. Les titulaires les plus démunis auront, eux aussi, la possibilité de présenter à leurs élèves d'enrichissantes séances de projections. Des renseignements plus détaillés suivront prochainement.

Nous nous proposons également de réunir dans nos locaux une collection complète des manuels et fournitures scolaires en usage dans nos écoles primaires. Les maîtres auront la possibilité de prendre connaissance de ce matériel, ce qui leur rendra service... surtout au moment des commandes.

Conclusion

Il nous est agréable de remercier très chaleureusement le Département de l'Instruction publique, les associations qui, par leurs subventions et l'intérêt qu'elles nous témoignent nous aident à poursuivre notre tâche.

Notre reconnaissance va aussi aux membres dévoués du comité qui travaillent bénévolement.

Notre vœu le plus cher est de voir nos effectifs augmenter, afin que l'ESP soit toujours mieux au service du corps enseignant et de l'école.

Pour le comité : Ch. Landry, prés.

Partie pédagogique

LA FORMATION CIVIQUE DE NOTRE JEUNESSE

Chaque année paraît un rapport sur les examens pédagogiques des recrues. Celui de 1957 vient d'être publié. Le retard dans la parution est dû au décès de M. Marcel Chantrens, l'un des principaux animateurs de ces examens sous leur forme actuelle.

Ce dernier rapport présente un intérêt inhabituel par les résultats qu'il donne d'une enquête précise portant sur les connaissances civiques de 2 500 recrues romandes et sur leur maturité de jugement dans les questions de politique nationale. Nous pouvons louer les enquêteurs de leur intention et de leur travail intelligent et très suggestif.

Il y a longtemps que nous ne nous faisons guère d'illusions sur la conception que se font les jeunes des affaires publiques et du rôle des autorités. Tout n'est pas négatif, heureusement, et les conclusions tirées de cette investigation montre bien qu'il y a lieu de persévérer et de ne pas jeter le manche après la cognée.

Les lecteurs de ce journal pourraient être intéressés par le détail des questions qui ont été posées et surtout par le dépouillement des réponses. Mais nous devons nous limiter aux exemples les plus significatifs.

Enquête sur les connaissances

Les experts ont eu le doigté de ne pas s'en tenir à la nomenclature livresque généralement encore réclamée de nos grands élèves. Ce n'est pas qu'il faille la rejeter purement et simplement, mais l'enquête devait pouvoir révéler autre chose qu'une sèche mémorisation.

Premier exemple. — Il s'agissait de citer le nom du président : a) de la Confédération ; b) des Etats-Unis.

L'envergure de M. Eisenhower, ses compétences quasi illimitées, son renom universel, la longue durée de son mandat, d'une part ; le changement annuel de notre président, ses fonctions qui ne s'élèvent guère au-dessus de celles des autres conseillers fédéraux, d'autre part, font qu'un plus grand nombre de recrues connaissent mieux Eisenhower que le président de la Confédération. Il n'y a là, pour les raisons indiquées plus haut, rien de surprenant. C'est normal.

2e exemple. — Etant donné le résultat d'un vote aux Chambres fédérales (1. 139 oui ; 0 non. 2. 30 oui ; 0 non) dire le nom du Conseil pour chaque vote respectif.

3/5 des réponses justes. Plutôt encourageant.

3e ex. : Le nombre des conseillers aux Etats.

Bien qu'en rapport avec la question précédente, le 50 % des réponses étaient fausses ! Assez incompréhensible.

4e ex. : Ce que sont les droits d'initiative et de referendum, ce qui les distingue. La moitié des réponses sont justes. Pour le reste, la confusion est grande.

5e ex. : La raison de l'augmentation constante du nombre des conseillers nationaux d'une législature à l'autre. Question de simple logique. Le 46 % est juste.

6e ex. : Question très facile : le nom de 3 partis politiques suisses. Les 9/10 des réponses sont justes.

Enquête sur la capacité de réflexion des recrues

1er ex. : La raison d'une participation de 95 % au scrutin dans certains pays et de 50 % seulement en moyenne chez nous (pression et fréquence des votations). 1/4 des réponses justes ; 2/5 le sont partiellement.

2e ex. : Raison de la limitation à 1 an des fonctions du président de la Confédération. 27 % de réponses justes.

3e ex. : Que pensez-vous de l'élection du Conseil fédéral par le peuple ? 2/5 de raisons favorables, autant de défavorables. Les autres sont fausses ou insensées.

4e ex. : Justification du bicamérisme.

A peine 1/5 des recrues comprennent vraiment cette nécessité dans notre Confédération d'Etats. La moitié ne la sentent qu'imparfaitement, 1/3 n'y comprennent rien.

5e ex. : Pourquoi la durée de la scolarité obligatoire n'est-elle pas la même dans tous les cantons ? En revanche, pourquoi l'école de recrues a-t-elle la même durée pour tous ? Les 2/3 des réponses sont justes.

6e ex. : Rejet d'une modification constitutionnelle par la majorité des cantons bien que l'ensemble des voix individuelles donne une majorité acceptante.

1/3 seulement ont compris les exigences fédérales. Les autres donnent les raisons les plus saugrenues ou complètement fausses.

7e ex. : Donner son opinion sur la stabilité du gouvernement suisse. 54 % de réponses bien pensées. On y croit et on l'apprécie. Citons cette déclaration simpliste : « S'il dure, c'est qu'il est bon. »

Où l'enquête présente un intérêt plus précis, c'est dans le classement des recrues en groupes : a) sans cours post-scolaires ; b) avec lesdits cours ; c) écoles professionnelles ; d) étudiants ; e) instituteurs. Les résultats sont nettement en rapport avec l'instruction préparatoire, ce qui est normal, sinon il y aurait lieu de désespérer de la valeur des études. L'enseignement post-scolaire est nettement efficace. Les réponses de ceux qui en ont bénéficié sont très sensiblement meilleures que celles des recrues sevrées de toute préparation, et cela aussi bien dans le domaine de la réflexion que dans celui des connaissances, ce qui montre l'interdépendance de ces deux éléments. La proportion favorable est encore plus marquée chez les étudiants et les instituteurs. On note avec beaucoup de satisfaction que les instituteurs viennent en tête. Ce n'est pas qu'ils soient plus doués que les étudiants, mais ils sont peut-être plus près de la vie pratique et réelle à cause de la vocation à laquelle ils se préparent. Ils sont, en effet, plus nombreux que les autres à dire que l'enseignement civique qu'ils reçoivent est suffisant. C'est aussi probablement en raison de la responsabilité qui les attend de former la jeunesse à la vie civique.

Toutes ces données n'ont, comme toutes celles qui relèvent du domaine de l'esprit, aucun caractère absolu. Néanmoins, elles sont loin d'être insignifiantes et appellent tous ceux qui sont commis à la formation de la jeunesse à certaines réflexions. Ce qui ne saurait laisser l'éducateur indifférent, c'est l'opinion émise par les recrues sur l'enseignement qu'elles ont reçu. Une instruction purement livresque et exigeant la mémorisation de sèches nomenclatures a étouffé tout intérêt à participer à la vie civique. On est excédé des fastidieuses répétitions, de la monotonie des leçons...

Le soussigné a eu le privilège de suivre un cours d'éducation nationale sous la direction de M. Chantrens en vue de l'enseignement professionnel. Les exposés de ce maître remarquable lui ont ouvert les yeux sur une nouvelle conception de cette discipline. Elle consiste à abandonner simplement l'enseignement

systématique et sa belle ordonnance pour se saisir de l'actualité politique internationale, nationale ou régionale, telle la puissance atomique, le suffrage féminin, ou une séance du Conseil général de la commune de l'élève. C'est la prise de contact avec la vie. Et le miracle se produit ; indirectement, les élèves se familiarisent avec la structure des pouvoirs publics à tous les échelons. Les connaissances s'inculquent pour ainsi dire malgré eux.

Si en plus, avec prudence, on essaie une expérience de « self-government » scolaire en cherchant à en éviter les dangers, l'on pourra constater la passion que prennent nos jeunes à s'organiser, à élire, à voter, à répartir les charges, à administrer. Ceux qui ont vécu de ce régime à l'école ne seront jamais à compter à leur majorité parmi les indifférents à la chose publique. Ils se réjouissent à la perspective de pouvoir exercer leurs droits politiques. Ils sont déjà au courant pratiquement du processus des élections et des votations.

Cette déclaration est corroborée par les témoignages que donnent les recrues de l'enseignement donné par des maîtres inspirés par cette nouvelle orientation. Parmi beaucoup d'autres, en voici un : « La façon

dont on a conduit mon éducation civique a été formidable. Grâce à l'observation de l'actualité, d'exemples et de faits concrets, grâce à une certaine forme de vie civique en classe, j'ai saisi très vite la raison et le fonctionnement de notre gouvernement. Merci à mon instituteur. »

Au reste, c'est le vœu même des recrues que l'introduction de discussions sur l'actualité. C'est leur conviction que là est le moyen le mieux approprié à la formation civique.

Comme on a pu s'en rendre compte, cette enquête s'est révélée utile. Si elle a mis au jour des déficits que nous soupçonnions fort, elle a montré que tout n'était pas négatif dans la préparation civique de la jeunesse d'aujourd'hui et qu'il y avait lieu d'espérer beaucoup d'une nouvelle orientation intelligente et vivante de l'enseignement de cette discipline.

On peut en féliciter les initiateurs qui ont fait un travail vraiment constructif. Si l'on songe à ce qu'étaient autrefois les examens de recrues qui se limitaient à juger des connaissances scolaires et à établir un classement par cantons, souvent désobligeant, on mesurera le chemin parcouru et le souci d'objectivité des autorités militaires actuelles. W. G.

GÉOGRAPHIE D'ACTUALITÉ

Dans un précédent article, paru l'automne dernier, j'introduisais le sujet de la géographie d'actualité, cette géographie au gré des événements et des intérêts des enfants, en dehors de tout programme, cette géographie qui ouvre tout spécialement l'esprit de nos élèves aux faits mondiaux.

Oh ! pas besoin de longues leçons, mais surtout situer les événements sur la carte du monde, sur la mappemonde, les situer par rapport à notre petite Suisse.

L'intérêt de cela ? Dépayser nos enfants, cela ne leur fait pas de mal ; leur faire connaître le monde un peu plus tôt ; faire surtout qu'en apprenant un événement ils se demandent : — Où cela se passe-t-il ? — Cherchons sur la carte ! — Sous quelle latitude ? — Sous quel climat ? — En quelle saison ? — En un mot, habituer nos enfants à devenir des lecteurs de journaux ou des auditeurs de radio intelligents, qui aient « l'esprit géographique ».

Et vous le verrez, ce seront finalement les élèves eux-mêmes qui apporteront tel article, telle illustration : « M'sieur, où ça s'trouve ? » Et le maître les fait chercher, leur demande de consulter la carte, à mesurer une distance sur la mappemonde, leur donne d'autres documents, permet à l'un ou l'autre de rechercher des illustrations dans son fichier de documentation, propose à un groupe de préparer une petite causerie à ce sujet.

Enfin, pour que tout se fixe bien dans l'esprit, il y a, à la paroi, une planisphère, et tout autour articles ou gravures sont fixés, reliés au point les situant sur la carte par un beau cordon rouge.

Des idées ? En voici : janvier 1959 a justement été riche en événements « géographiquement intéressants » :

1. Cuba. La Havane. Fidel Castro.
 2. France. Ve République. De Gaulle à Paris. Coty au Havre.
 3. Congo belge. Emeutes et grèves.
 4. Etats-Unis. Voyage de Mikoyan. Détroit. Los Angeles, etc.
 5. Argentine. Buenos-Aires. Grèves.
- Des exemples ?

Catastrophe aérienne à Rio-de-Janeiro.

Lire l'article. Montrer des photographies. D'où venait l'avion ? Hambourg ...

Par où est-il passé ? Francfort, Paris, Lisbonne, Dakar, Rio.

Dans quelle étape a-t-il franchi l'équateur ?

Rio-de-Janeiro : capitale du Brésil — Amérique du Sud — Côte atlantique.

Grandeur du Brésil par rapport à la Suisse.

Rio : 3 millions d'habitants, alors que Paris en a 5 millions, Genève 203 000, toute la Suisse 5 millions.

Voir manuel page 105. Ville moderne. Belle baie de Copacabana (une des sept merveilles du monde, dit-on).

Saison actuelle là-bas ? l'été !

Relief : grande plaine de l'Amazone : énorme fleuve qui débite 400 fois plus d'eau que le Rhône à Genève (photo du manuel p. 107).

Le Congo belge au bord de la sécession

titrait un journal apporté par Louis.

Qu'est-ce que le Congo belge ?

A qui appartient-il ?

Où se trouve-t-il ?

Comparons sa dimension à celle de la Belgique.

En quelle zone climatique est-il ?

Beaucoup de chaleur, beaucoup de pluie. Résultat : grande végétation. Forêt vierge. Donc peu de routes.

Où se trouvent les villes ? Pourquoi ?

Pourtant une richesse pour la Belgique.

Catastrophe en Espagne. Un village enseveli, détruit.

Situer l'Espagne.

Situer le village dans la vallée du Douro.

Qu'est-ce que le Douro ? — Sa source — son cours — souvent à sec ou presque — Pourquoi ? Climat très sec dans tout le centre — Pourquoi ? Les pluies sont arrêtées contre les montagnes en bordure de la mer.

Quelles seront les régions les plus humides ?

Où y aura-t-il des cultures ? Où se trouveront les grandes villes ?

Exception : Madrid, la capitale, vers qui toutes les voies de communication convergent : voir la carte des routes Michelin, ou la carte des chemins de fer du manuel.

J.-J. Dessoulavy.

Le lac Léman

EXTRAIT D'UNE PRÉPARATION DE L. FERRARI

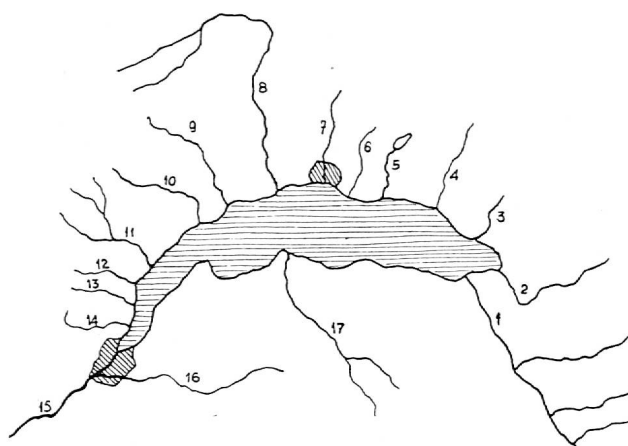
Degré moyen

O vieux Léman, toujours le même,
Bleu miroir du bleu firmament,
Plus on te voit et plus on t'aime,
O vieux Léman !

Blanche voile furtive
Qui glisse loin du bord,
Sais-tu sur quelle rive
Tu vas chercher un port ?

Mon lac, vers tes rivages,
Que j'aime à revenir !
Au loin sur d'autres plages,
Suis las de tant courir !

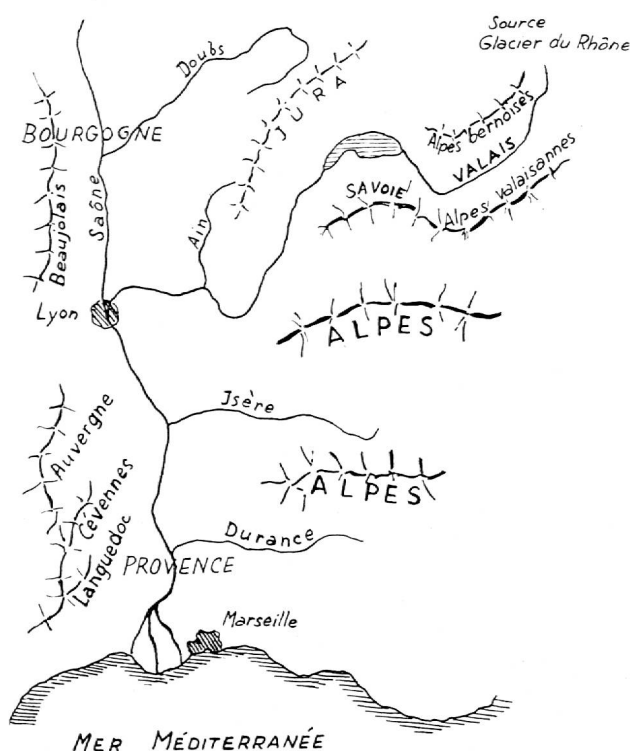
Mon lac est bleu comme un ciel pur,
Il est tendre ainsi qu'un sourire !



Les affluents

- | | |
|------------------------|---------------------|
| 1. Le Rhône | 10. L'Aubonne |
| 2. L'Eau-Froide | 11. La Promenthouse |
| 3. La Baye de Montreux | 12. L'Asse |
| 4. La Veveyse | 13. Le Boiron |
| 5. Le Forestay | 14. La Versoix |
| 6. La Paudèze | 15. Le Rhône |
| 7. Le Flon | 16. L'Arve |
| 8. La Venoge - Veyron | 17. La Dranse. |
| 9. La Morges | |

LE LÉMAN fait partie du BASSIN DU RHONE



LES AFFLUENTS DU LAC

Un seul émissaire : le Rhône.
Presque tous sur la rive droite. Le principal : le Rhône.

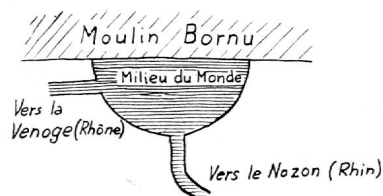
L'ORIGINE DU LÉMAN

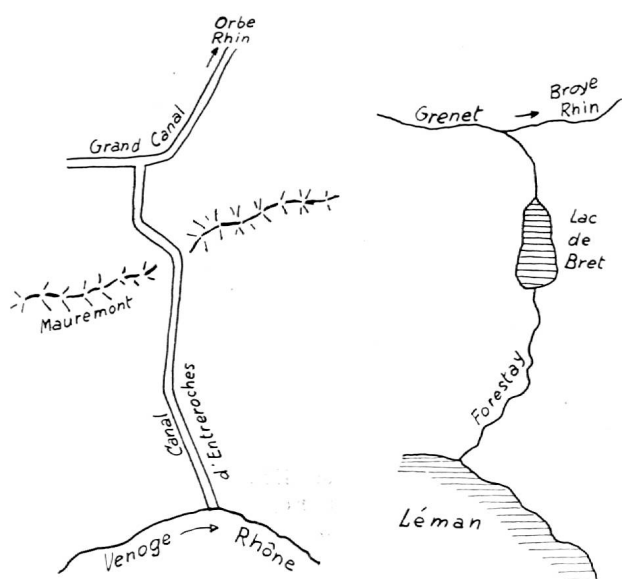
De grands savants ont étudié ce problème. Ils pensent généralement que le Grand Lac a été creusé par le glacier du Rhône, et le Petit Lac par un glacier formé par un puissant affluent de l'Arve.

DU RHONE AU RHIN

Le Léman, qui fait partie du bassin du Rhône, a des communications avec le bassin du Rhin.

1. Par le bief du Nozon (Augine) qui, du Moulin Bornu, a été détourné en partie sur la Venoge.
2. Par le Grenet, affluent de la Broye, jeté partiellement dans le lac de Bret en 1875, et par lui dans le Forestay, affluent du Léman.
3. Autrefois par le canal d'Entreroches, ouvert de 1640 à 1830.



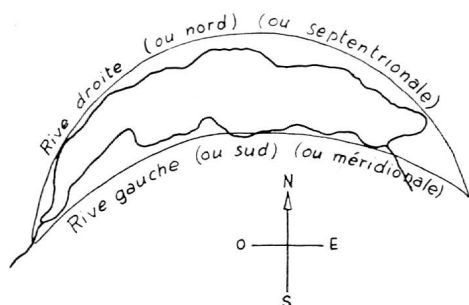


LES NOMS DU LAC

Les Grecs et les Latins l'appelaient **Lemanus**.
 Au moyen âge : **Mare Rhodani** — **Lacus Lemanus**.
 1570 : **Lac de Genève**.
 1538 : **Losner** oder **Genfersee**.

FORME DU LAC ET ORIENTATION

Le lac a la forme d'un croissant dont la concavité est tournée vers le sud.

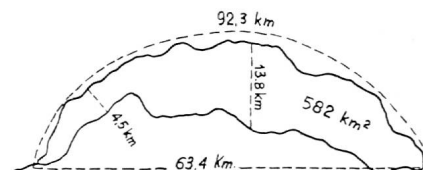


QUESTIONNAIRE

1. Quelle est la surface totale du lac ?
 Quelle est la part de la Suisse ?
 de la France ?
 de Vaud ?
 du Valais ?
 de Genève ?
 Comparer cette surface totale avec la surface de la Suisse, de Vaud, de Genève.
2. Quelle distance y a-t-il de Genève à Villeneuve ?
3. Quelle est la plus grande largeur ?
 la largeur du Petit Lac ?

4. Quelle est la plus grande profondeur du Grand Lac ?
 du Petit Lac ?
5. A quelle altitude se trouve la surface du lac ?
 Le niveau reste-t-il toujours le même ?
 Quand est-il le plus bas ? le plus haut ?
 Comment peut-on le faire varier ?
 Pourquoi ?

LE LÉMAN EN MESURES



Le traité de Lausanne, du 30 octobre 1564, détermine que la frontière entre pays voisins passe par l'axe du lac.

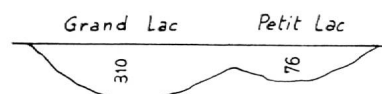
Aire totale : 582 km.2.	298 au canton de Vaud
348 à la Suisse	38 au canton de Genève
234 à la France	12 au canton du Valais.

Le lac irait neuf fois dans le canton de Vaud (5 235) et on mettrait 2 cantons de Genève (282) sur le lac.

Longueur et largeur :

De Genève à Villeneuve, par Lausanne, il y a 92 km. 3.
 De Genève à Villeneuve, par la Savoie, il y a 63 km. 4.
 Si on suivait pas à pas les rives du Léman, on parcourrait 167 km.
 La plus grande largeur est entre Morges et Evian : 13 km. 8.
 Le Petit Lac a une moyenne de 4 km. 5.

Profondeur :



2 cuvettes :

Grand Lac : 310 m. (Lausanne-Evian)
 Petit Lac : 76 m. (Nyon-Nernier).

Si on mettait 3 personnes par m.2, toute la population de la terre pourrait trouver place sur le lac (1 600 millions).

Si on noyait tout ce monde dans le lac, on dit que le niveau de l'eau ne monterait que de 15 cm.

ALTITUDE DU LAC

La surface du lac se trouve à l'altitude moyenne de 373 m. 6.

Toutes les mesures d'altitude en Suisse ont pour base la

Pierre du Niton

bloc erratique situé dans le lac dans le port de Genève.

VARIATIONS DU NIVEAU DU LAC

Le niveau du lac n'est pas toujours le même : il varie selon les saisons et les besoins.

La variation annuelle moyenne est de 1 m. 52.

Il est le plus bas quand tout est gelé : en février.

Il est le plus haut à la fonte des neiges : en juin.

On peut faire varier le niveau du lac au moyen des vannes du Pont de la Machine, à Genève.

Par la manœuvre des vannes, on cherche à régulariser le niveau : on ouvre quand le niveau monte ; on ferme quand le niveau descend.

Tous les quatre ans, en février (années bissextiles), on fait baisser le niveau très bas pour permettre les réparations et constructions au bord du lac.

Les seiches. — Ce sont des variations brusques et de courte durée du niveau du lac dues probablement à des modifications locales de la pression atmosphérique.

Le lac Léman n'a pas de marées observables ; mais elles existent (de quelques centimètres seulement).

On note les différences de niveau sur des barres verticales graduées et scellées dans un mur (port). Ces appareils s'appellent des **limnimètres**.

Il existe des appareils enregistreurs automatiques (**limnographes**).

TEMPÉRATURE DU LAC

Feuille de température du lac pendant une semaine (3 au 9 octobre 1955) :

	Matin	Midi	Soir	Moyenne
Lundi	13	13	13	13
Mardi	13,5	14	14	13,8
Mercredi	13	13,5	13	13,1
Jeudi	13	14	13	13,3
Vendredi	13	14	13	13,3
Samedi	12,5	13,5	13,5	13,1
Dimanche	13	13	12,5	12,8
Moyenne	13	13,5	13,1	13,2

Quelle est la plus haute température observée quand on se baigne ? 24°.

Est-ce que le lac gèle en hiver ?

Quelques fois, un peu, sur ses bords.

Durant l'année, la température de l'eau du lac varie entre +24° et +4° (à la surface).

Sur les rives, en hiver, l'eau peut atteindre parfois 0°.

L'eau du fond (à partir de 120 m.) reste continuellement entre +4° et +5° 5, donc ne subit une variation que de 1° 5.

La température du lac a une influence sur le climat des rives. L'eau du lac se réchauffe plus lentement que la terre en été, et se rafraîchit plus lentement que la terre en hiver.

Le lac adoucit les rives en hiver et les rafraîchit en été.

Pourquoi voit-on fumer le lac parfois en hiver ?

Quand la vapeur d'eau qui monte continuellement de la surface du lac arrive dans une couche d'air saturée plus froide que l'eau, elle se condense en brouillard.

L'EAU QUE NOUS BUVONS

Plusieurs villes, dont la nôtre, pompent l'eau du lac pour la boire. C'est donc que cette eau est **potable**.

Qualités et défauts de l'eau du lac

L'eau des rives et de la surface est **polluée** par les égouts, les déchets, les alluvions et les poussières. Les berges sont envahies d'une couche de mousse et d'herbes gluantes fort désagréable et l'eau est trouble, surtout si les vagues remuent la vase du fond.

A une certaine distance du bord et à quelques mètres de profondeur, l'eau du lac est **pure**, aussi pure que l'eau de source ; elle est même moins tufieuse (calcaire).

L'eau du lac est douce, pure, fraîche, inodore, insipide, incolore (en petite quantité).

Par une profondeur de 5 m., elle paraît verte ; à partir de 5 m., elle paraît bleue.

L'EAU DE ROLLE

Elle est prise à **500 m.** du bord, à **30 m.** de profondeur, à **3 m.** du fond.

Elle est soutirée du lac par un siphon qui la verse dans un puits. Une pompe la refoule à la station des Eaux. Là elle est filtrée (sable), puis chlorée (désinfectée à l'eau de javel), puis mélangée à l'eau de source. Une pompe puissante la refoule jusqu'au réservoir de Montbenay d'où elle est distribuée en ville sous pression.

LECTURE - DICTÉE

LES COULEURS DU LAC

Le Léman est un lac bleu. Mais ses couleurs sont changeantes. Par les beaux jours d'été, sans brise, il est plat comme un miroir et reflète le ciel clair. Vienne un petit air, le voilà qui se ride et se fonce par endroits. Quand la bise souffle, il tourne au vert parsemé de blancs moutons. Le vent du sud l'assombrit et lui fait prendre une teinte bleu foncé. Le temps gris et le brouillard lui donnent un ton plombé.

Il traîne parfois sur l'eau une brume légère qui fait confondre l'horizon de l'eau et celui de la terre ; on voit alors les Alpes comme suspendues dans le ciel.

Le plus souvent, le lac est lumineux, et cette lumière emplit notre paysage et nos yeux ; la vie et la joie s'échappent d'elle. C'est elle qui fait chanter les poètes.

LA TRANSPARENCE DE L'EAU

Le Léman appartient à la classe des lacs bleus où la transparence est considérable. Elle est plus grande en hiver (10 m.) qu'en été (6 m.) et augmente à mesure qu'on s'éloigne de l'embouchure du Rhône ou des grèves polluées.

Le maximum constaté est 21 m. 50.

La lumière pénètre dans l'eau. L'Américain Beebe a démontré, comme aussi Piccard, dans la mer, qu'à partir de 100 m. de profondeur l'obscurité est totale.

VOCABULAIRE - RÉDACTION

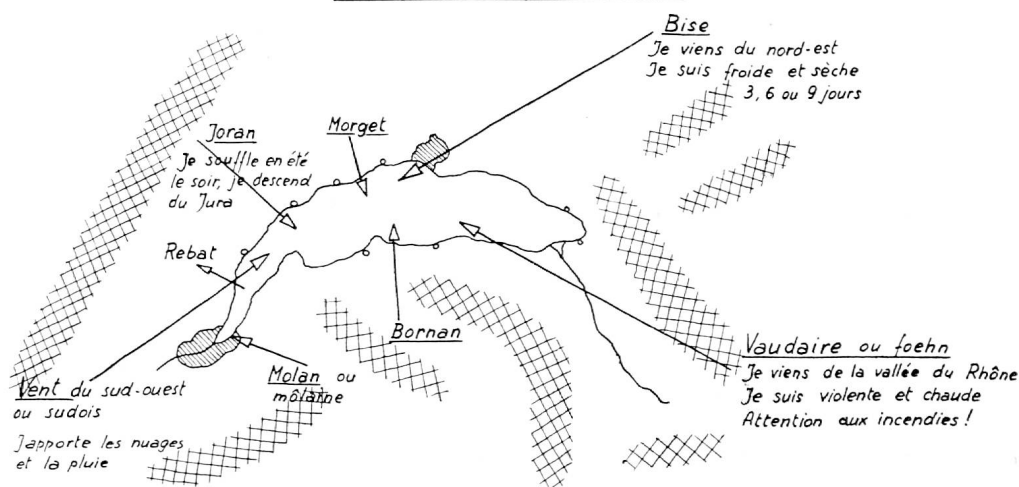
LES COULEURS DU LAC

un tendre horizon
 les eaux nacrées
 l'eau soyeuse
 les bleus infinis du large
 un Léman frotté d'azur
 des gris caramélisés
 le bleu de cristal et de fleur

les rayons du soleil forment mille accidents de
 [lumière]

le frémissement argenté de l'eau
 le lac étincelant
 les blancs cendrés du jour
 les douceurs grises et vertes de la rade
 la rêveuse coloration de l'eau
 les mobiles reflets des nuages
 l'onde poudrée de bleu
 un ciel de fumée
 le grand miroir du lac
 les pentes épineuses de Lavaux
 un morceau d'azur
 le ruissellement des vignes.

LES VENTS DU LAC



LES VENTS

La bise
 Le vent du sud-ouest ou sudois
 Le joran
 La vaudaire ou foehn
 Le morget (brise de terre)
 Le rebat (brise du lac)
 Le séchard (petite brise ressemblant à la bise)
 Le molan (à Genève, vient du Môle)
 Le bornan (à Thonon, vient de la vallée de la Dranse).

LES MOUVEMENTS DE L'EAU :
COURANTS ET VAGUES

Les courants

L'eau du lac coule lentement de Villeneuve en direction de Genève : c'est **la dérive du lac** ; elle fait environ 18 m. par minute. La **lardeyre** ou lardière est une sorte de courant que l'on voit se former sur les côtes. Il est provoqué par le vent, avance lentement, puis revient en arrière avec la même lenteur. L'eau se couvre alors d'une espèce d'écume qui rend visible le courant.

Souvent aussi on voit, à la surface du lac, des sortes de routes aux contours capricieux et bizarres, dont la couleur est différente de celle des eaux voisines : ce sont **les chemins du lac**.

Les vagues

Les vagues ont pour origine le vent.
 Par ordre de grandeur, nous avons : les rides, les airs, les grains, les vaguelettes, les vagues, les lames, les moutons, les embruns.

Dimensions maximales observées sur le Léman :

longueur : 34,50 m.
 hauteur : 1,70 m.

Sur mer :	Haut.	Long.
Mer Méditerranée	5,5	50
Atlantique nord	8,5	160
Océan Indien	11	220
Cap Bonne-Espérance	16-18	300

Quand les marins et les bateliers parlent, ils disent :

(Textes sur les vents : Marins d'eau douce — Guy de Pourtalès — pp. 1, 2, 44, 111, 147, 153.)

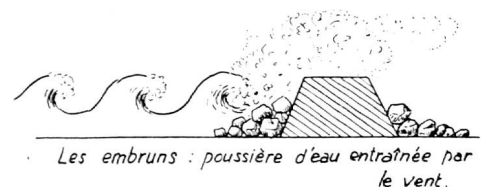
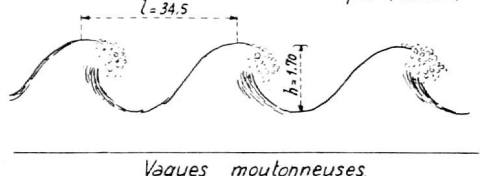
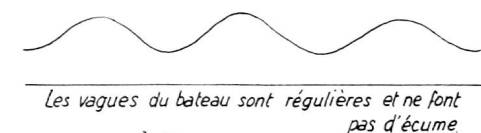
les airs
 les brises
 les grains
 les coups de tabac
 les coups de vent
 les tempêtes
 les ouragans
 les trombes
 les cyclones

VOCABULAIRE - RÉDACTION

L'EAU ET LES VAGUES

Les eaux plaintives ou rieuses
le lac bruissait sous les saules
la sinuosité des eaux
l'eau vivante
les frissons de l'eau
cette immense plaine d'eau
l'eau sertie dans les monts
la vague déferle en longs rubans
les lames en volutes
les poussières d'embruns
des clapotis sans force succèdent aux ondes colériques
un Léman tapi devant l'attaque forcenée des nuages.

Les vagues



usent	<i>user</i>	l'usure
balacent	<i>balancer</i>	le balancement
arrachent	<i>arracher</i>	l'arrachement
submergent	<i>submerger</i>	la submersion
arrosent	<i>arroser</i>	l'arrosement — sage
giclent	<i>gicler</i>	la giclure
se jettent	<i>se jeter</i>	le jet, l'éjection
soulèvent	<i>soulever</i>	le soulèvement
démontent	<i>démonter</i>	le démontage
entraînent	<i>entraîner</i>	l'entraînement
rejetent	<i>rejeter</i>	le rejet
éclaboussent	<i>éclabousser</i>	l'éclaboussure
bousculent	<i>bousculer</i>	la bousculade
polissent	<i>polir</i>	le polissage
engloutissent	<i>engloutir</i>	l'engloutissement
mouillent	<i>mouiller</i>	le mouillage
recouvrent	<i>recouvrir</i>	le recouvrement
enfoncent	<i>enfoncer</i>	l'enfoncement
ravagent	<i>ravager</i>	les ravages
grondent	<i>gronder</i>	le grondement
écument	<i>écumer</i>	l'écume
sautillent	<i>sautiller</i>	le sautillement
assaillent	<i>assaillir</i>	l'assaut
ondulent	<i>onduler</i>	l'ondulation
inondent	<i>inonder</i>	l'inondation
brisent	<i>briser</i>	la brisure, le bris

LES RIVES

Rarement le bord du lac est régulier : la terre et l'eau livrent bataille. Tantôt c'est l'un qui s'avance contre l'autre ; tantôt c'est l'autre qui pénètre dans l'élément solide, formant ainsi des anses et des criques, des baies et des golfes. La terre se prolonge en pointes et en presqu'îles.

Les rivières qui se jettent dans le lac apportent des alluvions et les déposent à leur embouchure ; c'est l'origine d'un petit delta. D'autres fois, le lac s'avance à la rencontre de l'affluent : c'est alors un estuaire en miniature.

LA NATURE DES RIVES

RECHERCHE DE VOCABULAIRE

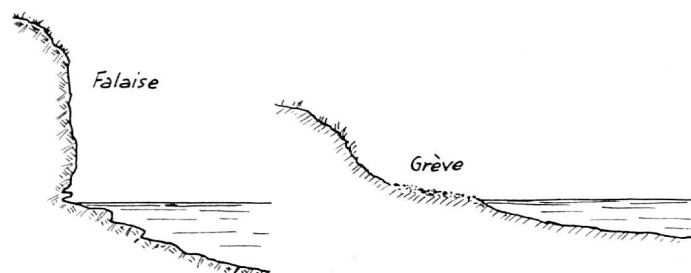
Le verbe actif - L'infinitif - le nom

Les vagues

clapotent	<i>clapoter</i>	le clapotis (tement)
bondissent	<i>bondir</i>	le bondissement
jaillissent	<i>jaillir</i>	le jaillissement
rejaillissent	<i>rejaillir</i>	le rejaillissement
moutonnent	<i>moutonner</i>	le moutonnement
sautent	<i>sauter</i>	le saut
déferlent	<i>déferler</i>	le déferlement
rongent	<i>ronger</i>	le rongement
abiment	<i>abîmer</i>	l'abîme
déracinent	<i>déraciner</i>	le déracinement
dégradent	<i>dégrader</i>	la dégradation
démolissent	<i>démolir</i>	la démolition
détruisent	<i>détruire</i>	la destruction
renversent	<i>renverser</i>	le renversement
remuent	<i>remuer</i>	le remuement
avancent	<i>avancer</i>	remous
emportent	<i>emporter</i>	l'avancement
roulent	<i>rouler</i>	le roulement
projettent	<i>projeter</i>	la projection
bouleversent	<i>bouleverser</i>	le bouleversement

Le bord du lac varie d'aspect et de nature. Ici le terrain est plat : on peut se promener sur la grève ; le pied enfonce dans le sable ; c'est une bonne plage pour les baigneurs. Un peu plus loin le sable fait place aux cailloux, aux galets bien roulés et polis par le mouvement de l'eau.

Là le rivage se relève : des bancs de molasse forment des falaises dont le pied est rongé par l'eau et se prolonge en larges plaques (dalles) uniformes vers le large. Plus le niveau du lac est bas, plus la grève est découverte, laissant à nu son sable, ses galets ou ses rochers.



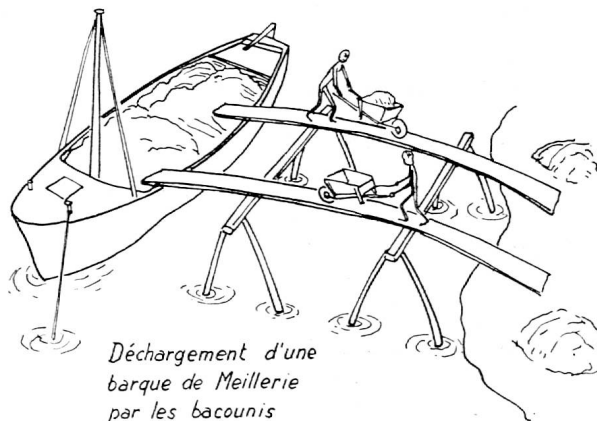
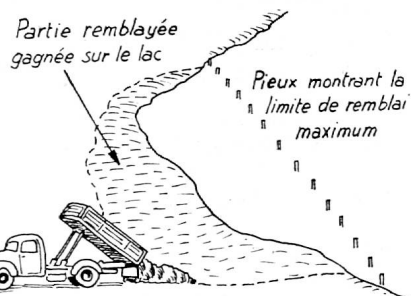
LE TRAVAIL DE L'EAU ET DES HOMMES

L'eau est un élément très actif ; elle travaille, et son action s'appelle l'érosion. Sous l'effet des vagues les murs s'écroulent, les blocs de rocher et de maçonnerie se déplacent, les falaises se rongent, des terrains s'effondrent.

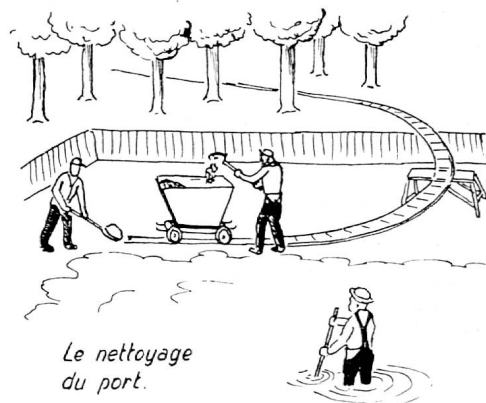
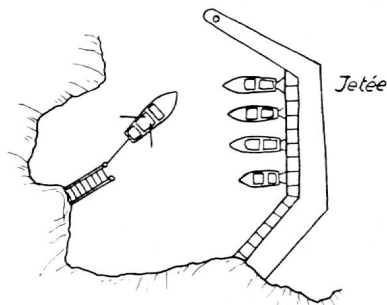
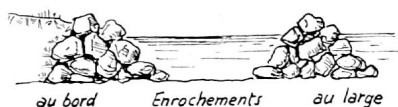
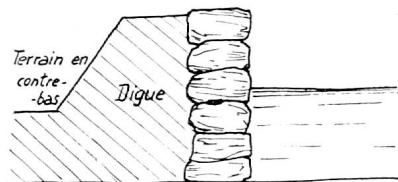
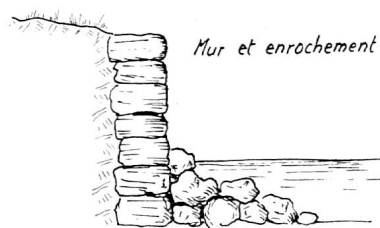
Les hommes ont cherché à se protéger contre ce travail de l'eau. Pour éviter des dommages aux constructions et aux terrains en bordure du lac, ils ont édifié des ouvrages parfois importants. Ce sont les murs, les quais, les enrochements, les digues, les jetées.

La vase, les herbes et le sable envahissent les ports : il faut draguer ou sortir ces matériaux à la pelle pour permettre la navigation.

Ailleurs, les hommes ont gagné du terrain sur le lac en remblayant des petits golfes avec des déchets et de la terre.



TRAVAUX DES HOMMES



POÉSIE

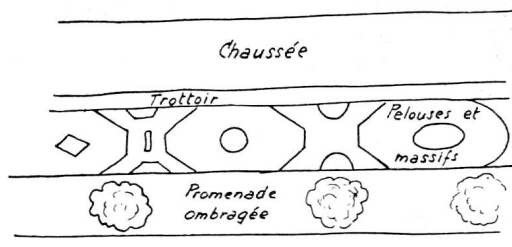
MON LAC EST PUR

Mon lac est bleu comme un ciel pur,
Il est tendre ainsi qu'un sourire,
Et le soleil en son azur,
Comme en un gai miroir se mire.

Mon lac est pur comme la foi,
Transparent comme une âme vierge,
Et l'étranger, quand il le voit,
S'agenouille devant la berge.

Mon lac berce ainsi qu'un nid
Mon amour sauvé des alarmes,
Et j'aime tant ce lac béni,
Que mon cœur se remplit de larmes.

Emile Jaques-Dalcroze.



LE VIEUX LÉMAN

O vieux Léman, toujours le même,
Bleu miroir du bleu firmament,
Plus on te voit et plus on t'aime,
O vieux Léman !

J'ai parcouru d'autres rivages,
Vu d'autres flots et d'autres cieux,
Des lacs plus gais ou plus sauvages,
Et l'Océan prodigieux.

Je n'ai rien vu qui te ressemble,
Rien qui soit beau de ta beauté,
Qui mêle ainsi, qui fonde ensemble
La douceur et la majesté.

A l'étranger, quand la tristesse
Jette sur nous son voile noir,
On donnerait gloire et richesse,
Tout ce qu'on a pour te revoir,

Pour voir surgir la silhouette
De la Dent d'Oche ou de Jaman,
Pour voir plonger une mouette
Dans une vague du Léman.

En vain se hâtent les années,
Sur nos pas semant les débris,
Espoirs déçus, roses fanées,
Désirs éteints, boutons flétris.

Ce désir grandit avec l'âge ;
Le retour seul peut en guérir.
Quand on est né sur ce rivage,
Sur ce rivage on veut mourir.

O vieux Léman, toujours le même,
Bleu miroir du bleu firmament,
Plus on te voit et plus on t'aime,
O vieux Léman !

Eugène Rambert.

DICTÉE - LECTURE

MON PAYS

Mon pays se tient devant moi, qui descend du nord vers le sud, par une pente presque uniforme ; mon pays se tient devant moi qui est assis devant son lac. Il est assis devant son lac, comme l'enfant devant un livre d'images et, appuyé sur ses deux coudes, se penchant dessus, avançant le front, regarde sur la page lisse, les beaux dessins que font les reflets d'un ciel chargé de nuages ou plus sombre encore de son seul azur. Et le lac est là après mon pays. On voit dessus des taches d'huile, il est un dallage ou un toit ; il est d'écailles, il est de zinc, il est bleu, il est rose, il est comme un champ de froment, puis comme un champ de trèfle en fleurs. Et on comprend alors, pays que tu regardes : ainsi l'enfant, à chaque page tournée, trouve une occasion nouvelle à rêver, mais toi, tu n'as même pas besoin de tourner la page, car le ciel la tourne pour toi.

C.-F. Ramuz.

CHANT - POÉSIE

LAUSANNE

O perle du pays romand,
Lausanne qui t'inclines
Sur le bleu miroir du Léman,
Blanche sur tes collines.
A toi mes chants puisqu'en ce jour
Tu souris, embellie ;
Car je t'aime d'un grand amour,
Ville jolie !

En toi, pittoresque cité,
Sais-tu bien ce que j'aime ?
C'est l'imprévu, c'est la gaieté,
C'est la grâce suprême.
Et puis dans les champs tu t'en vas
Partout à l'aventure
Semer tes coquettes villas
Dans la verdure.

Reine du Léman radieux,
O cité sans rivale,
J'aime sous le ciel lumineux
Ta vieille cathédrale.
J'aime le merveilleux décor
Où le sort t'a placée,
Ton nom même qui chante encor
Dans ma pensée.

TEXTES

De Tolstoï :

Temps clair et bleu. Le Léman bleu vif, avec les points blancs et noirs de ses voiles latines, brillait de trois côtés à nos yeux. Près de Genève, dans le lointain du lac, l'air chaud tremblait et s'obscurcissait. Au côté opposé s'élevaient, droites, les vertes montagnes de la Savoie. A gauche, au-dessus des vignes, dans les sombres bosquets des jardins fruitiers, Montreux se profilait nettement avec sa gracieuse église attachée à la pente... Chose étonnante, ... chaque fois que... j'ai ouvert les vitres de la fenêtre sur laquelle tombait l'ombre et regardé le lac où se reflétaient les lointaines montagnes bleues, la beauté du paysage m'aveuglait et me saisissait avec une force inattendue.

De Rodolphe Toepffer :

Pour nous, dès l'âge de 8 ans, nous avons parcouru cette belle côte de Savoie, moins délaissée alors qu'aujourd'hui, mais non moins abrupte et plus sauvage encore. La route était nouvellement percée, on y entendait depuis peu les grelots des chevaux, le cor des postillons ; mais, tout à côté de l'impériale chaussée, une libre végétation, un désordre de rocs et d'herbages, des mousses éblouissantes et des clôtures délabrées témoignent de l'indolente simplicité des habitants et du tranquille abandon de la contrée. Ça et là, la route nouvelle coupait l'ancien sentier...

En s'engageant dans ce sentier, on arrivait à des hameaux écartés, à des cabanes enfouies sous des châtaigniers, à de riants plateaux où reposaient au soleil des vaches repues. Pour ceux qui aiment ces choses, c'était le pays des vues ravissantes et des agrestes enchantements...

Michelet, lui aussi, a éprouvé l'éblouissante vision du Léman :

Dans la Suisse, pays de lumière, ce lac est la lumière même. Grand est le coup de théâtre quand de la porte du Valais, de ce défilé serré qui s'étrangle à Saint-Maurice, la plaine s'élargit tout à coup, et vous met au bord du miroir immense et plein de soleil. Aux heures de l'après-midi, c'est une incomparable fête dont on est ébloui d'abord. Mais cette splendeur mobile si vivante est cependant douce dans l'harmonie de ses rivages. Les monts de Savoie eux-mêmes qui tombent à pic dans le lac illuminé à cette heure s'accordent au charmant sourire des collines du Pays de Vaud. Peu à peu, s'élargissant des châtaigniers d'Evian au promontoire de Lausanne, le noble croissant devient une mer d'or qui va scintillante jusqu'aux ombres du Jura.

Ce qui ne se fait ailleurs que par degrés, de lac en lac, ici s'opère sous nos yeux. Vous voyez le trouble Rhône courir d'abord jaune, impur, puis se calmer, s'azurer. Nulle part on n'assiste mieux à l'épuration des eaux, à la pacification qu'elles éprouvent au sein des lacs.

Et pour les hommes de même, autant que pour les eaux, celui-ci semble une aimable, une haute image de paix. Que de luttes il a vues jadis, de combats de l'âpre Suisse et de la violente Savoie ! Il a tout pacifié à la longue. Heureux interprète des races et des religions, par ses communications charmantes et de toutes les heures, il unit, marie ses rivages. Il est comme une religion commune de la nature où, sans s'en apercevoir, dans une douce humanité, tous les cœurs se sont entendus.

De Philippe Monnier : « Les bacounis. »

Ils savent comment il est quand il rugit comme un monstre glauque, taché d'encre, écumeux, baveux, la robe mouchetée de lèpre, de pustules et de salives. Ils savent comment il est quand il sourit comme une nymphe de printemps, qui danse et joue sur les bluets et attache son voile mauve avec des rubans de soleil. Ils savent comment il est quand il est blanc comme un lait tranquille, et qu'autour, dans les lointains, sur les collines, les brumes indécises l'enveloppent d'ouates blanches, d'hermines blanches, de neiges blanches, et que des reflets roses, tombés du paradis, le nacent de corail. Ils savent comment il est quand il est bleu et dur comme le lapis-lazuli, ou qu'il est tendre et glacé de moire comme une soie changeante, ou qu'il est vert et crêté d'écume comme une émeraude relevée de brillants, ou qu'il est sans nuance, trouble et perplexe comme les yeux de la femme perfide.

La bise qui souffle le fait paraître l'infini troupeau de moutons que du haut de l'Etna paît le dieu berger ; des brises folâtres le rident d'arabesques délicates, le gaufrent de dessins furtifs, le tissent de dentelles légères, le brodent de fougères fines, le bossèlent de reliefs menus, le craquèlent de remous muables, le relèvent d'ornements précieux sans cesse formés, déformés, reformés ; des nuages s'y mirent, des reflets s'y battent, des chansons y courent. Les baconiers sont là.

Ils écoutent le petit bruit de la vague fidèle qui clapote contre la quille passée au goudron. Ils regardent, réfléchi dans le flot de turquoise, se tordre le serpent vert du grand mât. Ils rêvent accroupis sous le soleil à l'ombre fraîche des hautes voiles. Ils suivent durant les longues nuits l'armée des étoiles silencieuses qui chemine dans le ciel. Ils connaissent tous les jeux

de lumières, tous les fantômes de buée, tous les spectres de lune, toutes les formes ambiguës, toutes les apparences indécises, tous les murmures énigmatiques, tous les appels lointains.

LES DIFFÉRENTES MANIÈRES DE PÊCHER

1. La pêche à la ligne

Au bouchon — Au lancer avec moulinet — Se pratique sur la rive.

2. La pêche à la gambe

Ligne avec un plomb et 4 ou 6 hameçons
Se pratique sur un bateau

3. La pêche à la traîne ou au rouleau

Fil métallique de 50 à 70 m. — Plomb de 2 kg. 500 — 4 à 10 bras — Cuillers avec hameçon triple — Par 30 à 70 m. de fond — On prend des ombles

4. La pêche au fil dormant ou au fil flottant

Amorces vivantes — On prend des truites, des brochets

5. La pêche au filet

Les grands pêcheurs utilisent plusieurs sortes de filets :

a. Les grands filets :

240 m. de long, 40 m. de haut, mailles de 30 mm. au minimum. Prend les feras et les truites.

b. Les pics :

120 m. de long, 17 à 20 m. de haut, mailles de 50 à 60 mm. Prend les feras, les truites, les ombles.

c. Les filets à sac, ou monte :

120 m. de long, 30 m. de haut. Mailles de 30 mm. Prend les perches, les vengerons, les brochets.

d. Les étoiles :

120 m. de long, 1 m. 80 de haut. Mailles de 50 à 60 mm. Prend les feras au mois de décembre, les grosses perches, les vengerons, les lottes et les ombles en été.

e. Les méniers :

100 m. de long, 1 m. 50 de haut. Mailles de 26 à 50 mm. Prend les lottes, les brochets, les perches, les ombles.

f. Les goujonnières :

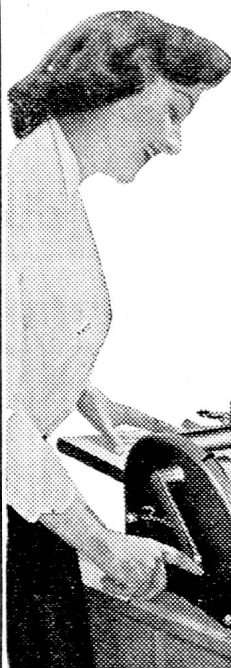
30 m. de long, 1 m. de haut. Mailles de 10 à 15 mm. Prend les amorces : sardines, perches.

L'emploi de ces filets est fixé par un règlement suivant les saisons.

6. La pêche à la nasse

La nasse est une cage en treillis avec un trou garni de pointes tournées contre l'intérieur. Le poisson peut entrer, mais non ressortir. On pose la nasse sur le fond, près du bord.

Il n'est pas toujours facile



d'éveiller chez l'enfant, les talents qu'il recèle en puissance. Et c'est pourtant d'une importance capitale. L'avenir heureux d'un enfant dépend pour une grande part des impressions reçues à l'école. Dans des classes toujours plus nombreuses, il devient de plus en plus difficile à l'instituteur d'accorder à chaque élève l'attention indispensable au développement de sa personnalité.

BANDA aide à retrouver le contact personnel !

Demandez-nous notre prospectus scolaire. Vous y trouverez d'autres précisions intéressantes.

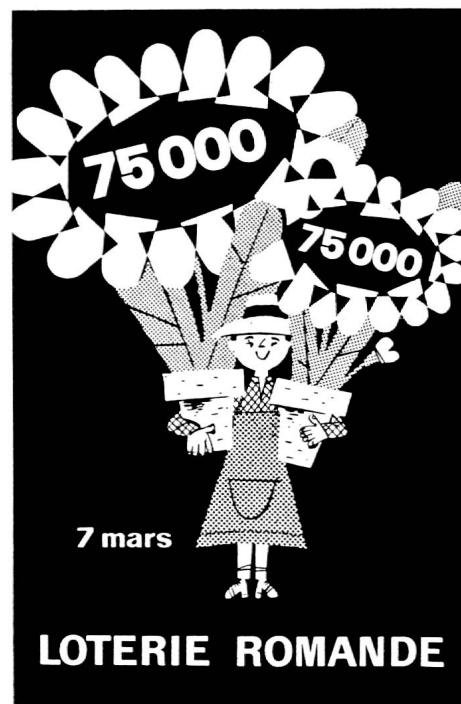
ERNST JOST AG

Zürich

Représentant pour la Suisse romande :

A. KOENIG, case postale 83

DELÉMONT 2 - Téléphone 066 / 2 21 67



7 mars

LOTÉRIE ROMANDE

VOS IMPRIMÉS

seront exécutés avec goût

IMPRIMERIE CORBAZ S. A. MONTREUX

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Tous vos livres

A LA CITÉ DU LIVRE

La Chaux-de-Fonds | Le Locle

Nous cherchons place comme

"paying guest,,

pour jeune homme de 16 ans, dans famille de maître ou de professeur. Temps : du 4 au 25 juillet.

Envoyer offres à P. Müller, Gartenstrasse 6, Pratteln.

La Société française d'aménagement du SEFID ROUD

établie en

IRAN

désire engager pour son école à 2 classes (sur chantier d'un barrage à 200 km au nord-ouest de Téhéran)

un couple d'instituteurs
ou
deux instituteurs
célibataires
de langue française

Entrée en fonction : début septembre 1959. Durée du contrat : 2 ans.

► Les demandes de renseignements et les offres de service, accompagnées des pièces suivantes : diplômes, certificats, curriculum vitae et références, sont à adresser, jusqu'au 20 mars 1959, à la Présidence de la SPR **Adrien PERROT, La Haute-Route 18, BIENNE**